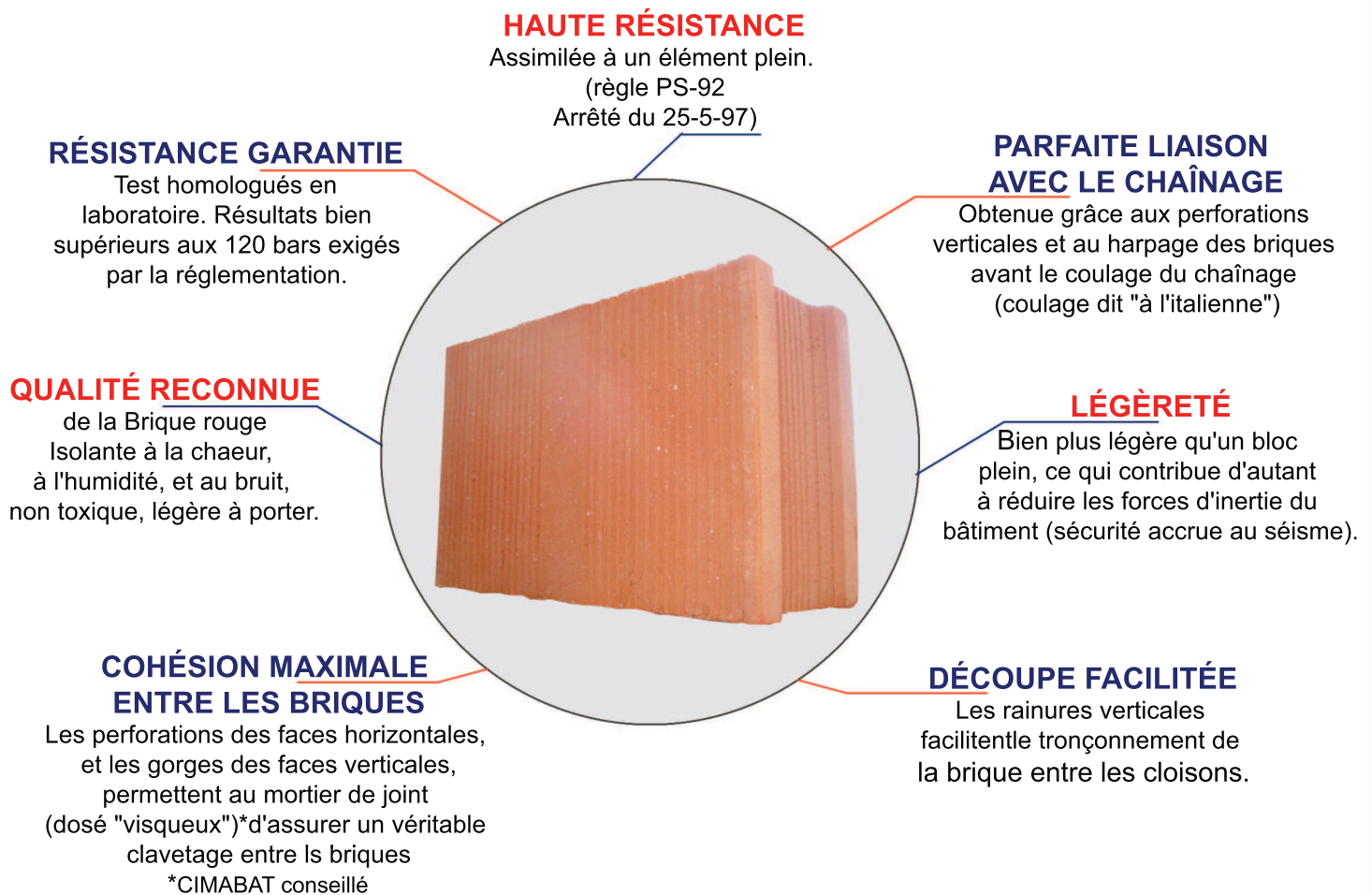


Murs de contreventement avec  
**LA BRIQUE ROUGE PARASISMIQUE**  
de la **POTERIE** des **TROIS-ILETS**

(Bloc perforé de terre cuite - norme XP P13-305)



Respecter les règles du contreventement est une "*des règles de la construction parasismique des maisons de maçonnerie*". Tous les blocs à maçonner ne sont pas appropriés pour constituer des panneaux de contreventement. La Poterie des Trois-Ilets a procédé à des recherches afin d'être en mesure de proposer une "brique parasismique" répondant aux exigences de la Norme Française. Le mélange d'argiles utilisé et le dessin de ses alvéoles lui permet de résister à un taux de compression supérieur aux 120 bars exigés par la réglementation.

La brique parasismique de la Poterie des Trois-Ilets présente l'avantage d'être un bloc à maçonner léger tout en étant très résistant. Sa légèreté contribue ainsi à réduire les forces d'inertie du bâtiment, donc à réduire l'action du séisme sur celui-ci, ce qui assure un gain de sécurité au delà de la stricte application des règles parasismiques.

*Vous construisez, c'est pour la vie... Pensez-y !*



**Trois -Ilets : 0596 68 03 44 - Fort de France : 0596 71 70 17**

Pour toutes conceptions et exécutions de vos projets, faites appel à des professionnels du bâtiment.